

VALDURENQUE-INFO



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la **MAIRIE DE VALDURENQUE**

AVRIL - MAI - JUIN 1985

NUMÉRO 10

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 29 MARS 1985

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de M. Jacques CROS, Maire

Présents : Mrs BONNAFOUS A., BONNAFOUS M., GUILLEN,
DE BLAY, Mme BATTUT, CABROL, PAGES, PEREZ,
Mme ROUQUIER, Mme GARCIA, BESSIERE, Mme HOULES.
Excusé : M. SCHAFF.

I - Budget Primitif 1985

Dépenses fonctionnement : 927 303
Recettes fonctionnement : 927 303
Dépenses investissement : 963 955
Recettes investissements : 963 955

Assainissement

Dépenses fonctionnement : 74 828
Recettes fonctionnement : 74 828
Dépenses investissement : 48 110
Recette investissement : 48 110

Charges fiscales : Après étude du budget communal 1985, les impositions directes concernant la Commune (impôts locaux) ont été augmentés de 8 % en moyenne : c'est ce qu'on appelle la pression fiscale.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas changer le taux des impôts.

II - Travaux

Le Conseil Municipal a prévu pour l'année 1985 :

- **Trottoirs** : lors du renforcement coordonné de la RN 112 le Conseil Municipal a décidé de refaire tous les trottoirs de l'avenue Louis Raucoules et de faire un chemin piéton vers Mazamet côté gauche, vers CASTRES côté gauche jusque chez «Icix» et côté droit au niveau de la Tuilerie.

- **Réfection des écoles** : le Conseil Municipal a décidé pour l'amélioration des écoles de faire une bonne isolation et mettre un chauffage électrique.

- **Place du Foirail, parking salle des fêtes** : à l'occasion du renforcement coordonné et pendant que les entreprises seront sur le village, le Conseil Municipal a prévu de faire différents travaux sur la place du Foirail (goudronnage trottoir), et faire goudronner le parking de la salle des fêtes.

- **Immeuble FLOTTARD** : le Conseil Municipal a décidé par 13 voix contre et un bulletin blanc de ne pas acheter le bâtiment de M. FLOTTARD.

III - Ecoles

M. le Maire présente le financement d'une classe verte à ROUFFENAC pour les grands, un voyage scolaire pour les moyens, et un voyage en train pour la maternelle. Après étude le Conseil Municipal accorde par 12 voix pour et 2 voix contre une subvention d'un montant de 4 200 F.

IV - Divers

Le Conseil Municipal a décidé d'aménager l'espace vert à côté de l'antenne collective en aire de jeux d'enfants.

Une commission d'ouverture des plis d'appel d'offre a été mise en place : M. DE BLAY, BONNAFOUS A., BONNAFOUS M., PAGES ont été nommés.

SECURITE

Quand ces lignes paraîtront, les travaux concernant la traversée du village seront, je l'espère terminés.

Tout le monde aura souffert, les piétons, les automobilistes et surtout les riverains, mais cela n'aura pas été en vain.

En effet des trottoirs, des cheminements ont été aménagés pour les piétons tandis que de nouvelles possibili-

tés de stationnement ont été affectées aux automobilistes.

Tous ces moyens, ajoutés à une discipline de la part de tous, feront que notre village sera beaucoup plus agréable à vivre et plus facile en sera la traversée.

LE MAIRE

Etat-Civil 1er semestre 1985

NAISSANCES

Morganne Alexiane MARTIN 15 MARS

Mathieu GUIBAUD 29 MARS

Cyril Ghali Henri BELLIL 5 AVRIL

MARIAGES

KELLER Michel et THURIES Josiane 30 MARS

ALIU Daniel et HEBRARD Murielle 29 JUIN

DÉCES

GUITARD Aristhide 5 JANVIER

LAUTIE Henriette Vve MONSARRAT 12 MARS

PEYRE Emile 16 AVRIL

MOUNES Francine Vve LAVIGNE 29 AVRIL

GUITARD Pierre 7 MAI

COMMUNIQUE DES ASSOCIATIONS :

Ecole Publique

Le 24 mai, les enfants de la classe maternelle se sont déplacés à MOULIS, petit village situé à 4 Kms de Saint Girons, et ont rendu visite à leurs correspondants dans leur école. Départ par le train à 7 H 30 à CASTRES, après changement à TOULOUSE et BOUSSENS, arrivée à SAINT GIRONS où un car attendait.

Les enfants de MOULIS nous ont très bien accueillis. Nous avons mangé tous ensemble à midi dans la salle des fêtes ; l'après-midi a été occupé à une promenade dans la campagne autour de Moulis.

A 16 H 30 il a fallu reprendre le car et laisser nos nouveaux amis que nous avons reçus à notre tour, avec beaucoup de plaisir, à VALDURENQUE, dans le courant du mois de juin.

De nombreuses mamans sont venues avec nous, tout le monde était ravi du voyage. La plupart des enfants n'ayant jamais pris de train, c'était une première expérience très réussie.

Le vendredi 31 mai, les élèves du CP et CE1 sont allés visiter les serres de Noailhac. Ils se sont montrés vivement intéressés et ont écouté avec beaucoup d'attention les commentaires de Mme HABERSCHILL.

Quelle joie à la veille de la fête des mères de ramener un fleur pour maman !

Le 18 juin sortie pour la journée à SAINT FERRÉOL.

Les élèves de la classe de M. BAUMGART (CM2-CM1 CE2) sont prêts à partir en classe verte à ROUFFENAC (dans le sud Aveyron).

Ils ont déjà effectué plusieurs entraînements à bicyclette et lors de la dernière sortie à la demi-journée, sont arrivés jusqu'à la scierie (au-dessus de BOISSEZON) appartenant à M. FARRAN qui s'est fait un plaisir de leur faire visiter sa petite entreprise.

La classe verte à ROUFFENAC a eu lieu du lundi 3 au vendredi 7 juin inclus.

Parents accompagnateurs : M. LAURES, M. et Mme CREUZET, Mme TARAYRE, Mme POGGI.

LE DIRECTEUR : M. BAUMGARD André

ASSOCIATION OMNISPORT DE VALDURENQUE

La saison de tennis se déroule parfaitement.

Grands vainqueurs du tournoi de MAI 1985 :

En simple Dames : Mme Jacqueline GUILLEN
En simple Messieurs : M. Gérard PENCHENAT
Finale Consolante : M. André BAUMGART
Finale Double : MRS LAVIGNE LLOPART.

Nous pouvons dire que les finales Dames, Messieurs ont été très appréciées par les spectateurs avertis :

Simple Dames : Mme J. GUILLEN contre Melle F. HOULES

Simple Messieurs : M. G. PENCHENAT contre M. LAVIGNE

Finale Consolante : M. A. BAUMGART contre M. J.M. HOULES

Finale Double : Mrs LAVIGNE LLOPART contre Mrs G. PENCHENAT C. MARCATO.

Le Maire J. Cros, a remis les coupes aux heureux gagnants lors d'un apéritif organisé par l'association.

Nous remercions les dames qui ont bien voulu participer au tournoi et nous souhaiterions les revoir l'année prochaine ainsi que les juniors.

LE PRÉSIDENT : ALLABERT Alain

Club d'Animation de Valdurenque

FÊTE LOCALE : CHANGEMENT DE DÉCOR, LES RAISONS D'ESSAYER...

Dans le coeur des habitants de VALDURENQUE, la place du Foirail symbolise leur village. Depuis des décennies, la fête locale s'identifie avec elle, les danses, les farandoles, les flonflons, les confetti, les rires, les trois nuits de gaieté, tout cela c'est la place du Foirail.

Son cadre en forme d'amphithéâtre, son pourtour en forme de gradins, tout concourt à la faire aimer, et l'aspect sentimental n'est pas le moindre, celui des souvenirs d'un premier bal ou d'une première rencontre.

Les organisateurs de la fête, anciens et actuels, n'y sont évidemment pas les moins attachés !!

Mais il faut voir les réalités, et prévoir l'avenir. Ce beau décor a aussi ses problèmes. Notre village s'est agrandi de cinquante pour cent en quelques années. Bientôt la piste sera trop petite, les promeneurs trop justes, les manèges trop peu nombreux. Et la buvette?... Déjà très réduite pour s'y reposer ou s'abriter, bientôt peut-être son local ne nous sera même plus disponible !

Soudain le hasard intervient, avec la possibilité par la mairie d'obtenir à très bon compte le revêtement du parking de la salle des fêtes, permettant de multiples usages. L'idée progressive de l'essai d'une implantation nouvelle de la fête locale germe dans nos esprits, avec ses vastes possibilités, ses nombreux avantages.

- l'espace : une grande piste impeccable, une estrade extensible pour tous spectacles, large buvette, nombreuses chaises, accueil ouvert à tous les manèges,

- proximité de la grande salle, permettant l'abri ou si besoin le repli en cas d'orage, favorisant une meilleure organisation extérieure et plus de matériel disponible,

- parkings plus nombreux et plus rapprochés,
- et surtout sécurité plus grande face au danger de la Route Nationale.

Tous les membres du club ont longuement réfléchi : malgré la nostalgie, la tradition, et pour une ouverture vers l'avenir, ils ont dit OUI à l'essai de changement de décor, avec la conviction profonde de réussir ENCORE MIEUX.

Cette fête aura lieu les 23, 24, 25 août.

PROGRAMME

Vendredi 23 août : Grand bal avec «Accord Mélodie»

Samedi 24 : Après-midi concours de pétanque ; Soirée, ouverture du bal avec les majorettes Saint Paulaises suivie de l'orchestre «Diese»

Dimanche 25 : Messe et dépôt de gerbe au Monument aux Morts ; Après-midi Finale du Tournoi de Tennis ; à 17 H 30 bal avec «Jacky LAFAYE» ; A 21 H grand bal de clôture «Jacky LAFAYE».

FABOUNADO :

Une date à retenir le 8 septembre pour la traditionnelle Fabounado, de midi à minuit.

LE PRÉSIDENT : M. ALBO Elie



CLUB DE LA FRATERNITÉ

Les repas servis au foyer du 3ème âge ont connu un bon succès (25 repas environ) à la satisfaction des personnes seules, qui peuvent ainsi prendre leurs repas en compagnie et avoir des menus variés, équilibrés pour leur santé.

Quant à la marche du club, si elle ne fait pas des étincelles comme le voudraient certains esprits chagrins, elle suit son petit bout de chemin sans tapage voyez plutôt :

18 avril : sortie à Saint FERREOL avec la participation des clubs voisins. Réussite totale dans la joie et la bonne humeur. Demandez à Marie-Louise les secrets du jeu du bouchon ?

22 mai : sortie aux gorges d'Héric, beau temps, repas fameux, ambiance totale avec la participation du patron de l'auberge grand chanteur s'il en est.

9 juin : voyage jusqu'à la frontière Espagnole ; repas à BANYULS.

Pour le début du mois de juillet, nous prévoyons une journée à VILLEFRANCHE de ROUEGUE avec visite de la ville.

Donnez nous vos impressions ou idées, nous vous attendons Merci.

Malheureusement au tableau noir du club nous avons ressenti avec douleur la disparition de :

M. GUITARD mari de Marguerite

Mme Vve MONSARRAT belle-mère de M. ROQUE

M. PEYRE mari de Mme PEYRE Berthe

M. GUITARD Pierre.

Que les familles reçoivent ici l'expression de nos sincères condoléances au nom du club.

Merci à tous de nous lire, de nous aider et que vive le club du 3ème âge de VALDURENQUE.

LE PRÉSIDENT : MOGA Pierre

Amicale Pétanque

Règlement de la Fédération 1985.

Licences-mutations :

Le président précise que la licence est valable du 1er janvier au 31 décembre, ce qui a entraîné la fin des demandes de mutations au 31 décembre.

Assurances : Un nouveau contrat a été souscrit avec effet du 1er janvier 1985 : il couvre désormais la responsabilité civile des associations dans les manifestations qu'elles peuvent être amenées à organiser dans leur siège (loto, bal, etc).

Pour les entraînements, et les concours la licence est obligatoire.

Pour les manifestations locales sans licences, la société doit prendre une assurance supplémentaire afin d'être couverte en cas d'incidents.

LE PRÉSIDENT : PAGES Camille

Notes Historiques sur Valdurenque

L'ÉGLISE DE VALDURENQUE

L'histoire de la paroisse Saint Julien de Gaix a été liée à celle de la Seigneurie de Gaix. Cette paroisse comprenait les communes de VALDURENQUE et de LAGARRIGUE, les deux métairies du Siala et des Roques situées sur la commune de CASTRES. Elle desservait aussi les hameaux de la Pouzencarié (commune et paroisse d'Augmontel) et de Ramounoy (Caucalières).

Après la destruction de celle de Saint Sernin, son église fut bâtie vers 1400 sur la rive gauche de la Durenque, au milieu du Cimetière de LAGARRIGUE. Elle fut agrandie et restaurée en 1729 par Antoine AUSSENAC, maître maçon et Barthélémy VAISSADE, Charpentier.

Les habitants du village de VALDURENQUE, faisant parti de la paroisse de Saint Julien de Gaix obtinrent en 1820 de l'évêque de Montpellier leur séparation. Seuls, les habitants du domaine de Gaix restèrent paroissiens de Saint Julien de Gaix. La séparation ne devint définitive qu'en 1857.

Cependant, dès 1820, ils bâtirent une chapelle provisoire et établirent un premier projet de construction en vue d'édifier une église avec son presbytère dans la gorge du Pesquié. Le devis s'élevait à la somme de 10 000 Francs. Si l'on voulait joindre une habitation pour le carillonneur, composée de deux chambres et d'un bûcher, il fallait y ajouter 1 500 francs. La dépense totale aurait été de 12 000 francs.

Un autre projet fut fait le 7 juillet 1820 pour construire l'église sur un patus à VALDURENQUE, mais, c'est en 1835 que Monsieur Joseph BARTHES, Maire fut chargé de la construction d'une église à VALDURENQUE. A cet effet, quarante sept habitants ont promis de verser une contribution de 1 708 francs par acte notarié, en date du 15 mars 1835, et le 11 juillet 1841, par un autre acte notarié, six personnes se sont engagées également à verser la somme de 265 francs. C'est le Conseil Municipal qui devait être chargé de vérifier les comptes.

L'église fut enfin construite en 1851 sur un terrain fourni par le Maire. Une vingtaine de personnes recueillirent des dons particuliers mais ces dons n'atteignant que la moitié de la dépense, ils furent obligés de s'engager personnellement vis à vis des ouvriers. Enfin l'église fut terminée par leurs soins. Elle fut livrée au culte après avoir été agréée par l'archevêque, et depuis 1857, elle est érigée en succursale. Saint Louis d'Anjou fut choisi comme Saint Patron de la paroisse.

Par lettre du 11 juillet 1860, le Maire M. LANDES, demanda une aide au ministre de l'instruction publique et des cultes «Vu que la commune n'est pas propriétaire de l'église et que ceux qui se sont engagés vis à vis des ouvriers pour la faire construire sont dans l'impossibilité d'acquitter la dette, la plupart d'entre eux se sont laissés hypothéquer leurs biens. Vu que les propriétaires de l'église consentent à la céder à la commune, pourvu que celle-ci s'engage à payer ce qui reste dû, le Conseil Municipal acceptant la soumission des possesseurs de l'église, sollicite de l'État un secours de 1000 francs qui, joints aux 1722 francs que la commune s'impose, complètera la somme nécessaire aux frais de construction de l'église. La commune sera ainsi mise pour toujours en possession du monument érigé par le zèle et la piété des habitants de VALDURENQUE». La dépense totale s'éleva à 9 312.72 francs et fut couverte par les dons volontaires des habitants pour 6 590.72 francs, par la commune pour 1722 francs et par une aide de l'État de 1000 francs. La souscription des propriétaires de l'église est du 15 mai 1864, l'acceptation par le Conseil Municipal du 17 mai et l'approbation du Préfet du 30 septembre.

Par délibération du 17 mai 1864, la commune s'est imposée pour une somme de 200 francs par an, et par délibération du 19 septembre, le Conseil Municipal a fixé à neuf annuités à partir de 1865 la durée pendant laquelle l'imposition pèsera sur la commune.

En 1872, l'église de VALDURENQUE n'était pas assez grande pour le nombre de fidèles. La population était à l'époque de 398 habitants. Les travaux d'agrandissement représentaient d'après le devis une somme de 1822 francs. Le Conseil de fabrique (conseil paroissial) s'engagea à fournir 1300 francs. La commune, très chargée, ne put rien voter. Le Conseil Général compléta en accordant une subvention de 522 francs.

La foudre tomba sur le clocher en août 1930, à 4 H 15 du matin. Le toit brûla et la flèche s'effondra sur les cloches. Le clocher fut réparé par les artisans du village mais fut diminué de 4 mètres en hauteur. La dépense fut couverte par un emprunt sur 4 ans. Les cloches furent refondues grâce à une souscription auprès des paroissiens. Une seconde fois, le 5 août 1969, la foudre tomba sur le clocher, mais les dégâts furent peu importants.